



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Centre Régional AGRHYMET

AVIS DE RECRUTEMENT

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

TITRE DU POSTE : Assistant (e) en Pastoralisme

- **Lieu d'affectation :** Centre Régional AGRHYMET (CRA), Niamey, Niger
- **Durée du contrat :** Un (1) an avec possibilité de renouvellement, avec une période d'essai de 3 mois
- **Type de recrutement :** Inter-Etatique
- **Classement catégorie salariale :** P3 de la grille salariale du CILSS
- **Date limite de candidature :** 5 mai 2023

I. CONTEXTE

Le Comité permanent inter-Etat de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70. Il regroupe de nos jours treize (13) Etats membres dont 8 Etats côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo), 4 états enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) et 1 Etat insulaire (Cap-Vert). C'est un établissement public inter-étatique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Le mandat du CILSS est de « s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel ordre équilibre écologique et un développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase II (PRAPS-2) se place dans la continuité de la phase 1 et, constitue pour la Banque mondiale qui finance ce projet, une suite opérationnelle de la Déclaration de Nouakchott sur le Pastoralisme adoptée le 29 octobre 2013. Le PRAPS-2 va poursuivre la dynamique positive initiée par le PRAPS-1, tout en renforçant les acquis de cette première phase. Financée par la Banque mondiale au profit de six pays sahéliens de la phase 1 (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

Doté d'une enveloppe financière initiale de 375 millions de dollars US rehaussé à 467 millions avec financement additionnel approuvé en juin 2022, le PRAPS-2 comporte des activités à réalisations nationales qui seront mises en œuvre par les pays, et une dimension régionale de coordination et de mise en œuvre d'activités de nature régionale, sous la responsabilité du CILSS, mandaté par les pays pour coordonner le projet sous l'égide politique de la CEDEAO et de l'UEMOA. Le PRAPS-2 concerne les six pays sahéliens de la phase 1 (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de renforcer la résilience des pasteurs et des agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel. Le projet est structuré autour de cinq grandes composantes, à savoir : i) Amélioration de la santé animale et contrôle des médicaments vétérinaires ; ii) Gestion durable des paysages et amélioration de la gouvernance ; iii) Amélioration des chaînes de valeur du bétail ; iv) Amélioration de l'inclusion sociale et économique, femmes et jeunes ; v) Coordination du projet, renforcement institutionnel, prévention et réponse aux crises. La mise en œuvre des activités régionales des Composantes 2 à 5 sont sous la responsabilité directe du CILSS qui mobilise ses institutions spécialisées (AGRHYMET-CCR-AOS & INSAH) pour les activités relevant de leurs domaines de compétence.

Dans ce cadre, l'Unité Régionale de Coordination et de Gestion du Projet (URGP) sise au au Secrétariat Exécutif du CILSS (SE-CILSS) a signé un Protocole d'Accord (PA) avec le Centre Régional AGRHYMET CCR AOS pour la réalisation de certaines activités qui relèvent de son mandat. Dans ce PA, il est prévu de recruter un assistant en pastoralisme qui sera chargé d'appuyer la division Maitrise de l'Eau et Lutte Contre la Désertification (ME-LCD) du Département Information et Recherche (DIR) dans la mise en œuvre des activités.

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en pastoralisme ou dans les domaines similaires ;
- Avoir une expérience en recherches appliquées en pastoralisme ou dans des domaines similaires ;
- Avoir une aptitude à travailler sur le terrain et en équipe multiculturelle et interdisciplinaire, et un sens élevé de responsabilités et de relations humaines ;
- Avoir une bonne connaissance du pastoralisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir une très bonne connaissance en matière de développement d'application SIG ;
- Avoir une parfaite connaissance des techniques de traitement et d'analyse des images satellitaires ;
- Avoir une bonne connaissance de la technologie des drones en termes d'utilisation, traitement et d'analyse ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels (QGIS, SPIRITS, ILWIS, TIMSAT, ECOGNITION, R ou Python).

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter :

- une demande de candidature adressée au Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET ;
- une lettre de motivation adressée au Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET ;
- un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de qualifications ;
- une copie des certificats et attestations de travail ou de services ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu ;
- une copie du certificat de nationalité ;
- les adresses de trois (3) personnes de référence.

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le **5 mai 2023** par courriel à l'adresse : agrhyet.recruit@cilss.int avec copie à recrutements@cilss.int avec en objet « **Recrutement d'un(e) Assistant(e) en Pastoralisme** »

L'avis de vacances est disponible sur les sites du CILSS :

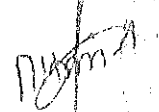
Du Centre Régional AGRHYMET : <http://agrhyet.cilss.int>

Et de l'Institut du Sahel <http://insah.cilss.int>.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

Niamey, le 03 mai 2023

Le Directeur Général



Dr Mahalmoudou Hamadoun